

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 4232

présenté par
Mme Pochon

ARTICLE 20

Supprimer les alinéas 7 et 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer la restriction des délais proposés.